

Retrait préventif – Covid-19

Cette année, les enseignants et enseignantes ont vécu une année particulièrement difficile. Dans le contexte de la pandémie, plusieurs mesures ont eu à être mises en place pour assurer la santé et la sécurité des travailleurs, dans le contexte de travail. Parmi celles-ci, il y a eu la mise en place du retrait préventif pour beaucoup d'enseignantes, en particulier, au primaire et en adaptation scolaire.

Dans ce contexte, pour l'année scolaire 2020-2021 **uniquement**, la CNESST a décidé de maintenir en retrait préventif les enseignantes enceintes, lors des journées pédagogiques de fin d'année. Elles sont, donc, indemnisées jusqu'au **29 juin 2021, inclusivement**. Nous recommandons, donc à toutes les femmes qui étaient en retrait préventif en fin d'année, de vérifier leurs **relevés de la CNESST** pour s'assurer que les journées du **25 au 29 juin 2021** leur ont bel et bien été payées. Si tel n'est pas votre cas, vous devrez contacter directement votre agent à la CNESST afin de faire rectifier la situation, en précisant que vous êtes enseignantes.

Pour ce qui est des journées pédagogiques de la rentrée, nous sommes en attente, puisque, comme vous le savez déjà, la situation pandémique est en constante évolution. Soyez assuré qu'aussitôt que les décisions et les informations seront disponibles, nous vous les communiquerons.

Entre temps, nous vous souhaitons une très belle période estivale. Après une année rocambolesque, profitez-en pour vous reposer et vous ressourcer auprès de vos proches.

Syndicat de l'enseignement
de la région de Laval

1717, rue Fleetwood
Laval (Québec)
H7N 4B2

Téléphone :
450 978-1513

Télécopieur :
450 978-7075
www.sregionlaval.ca

Bon été!



Daphné Jean-Baptiste
Responsable du dossier SST
DJB/sl